

L'ACTION MUNICIPALE

Bulletin d'information de Saint-Hippolyte



JANVIER 2015



MOT DU MAIRE

BRUNO LAROCHE
450 563-2505 #2235
blaroché@saint-hippolyte.ca

DISCOURS DU BUDGET 2015

RESPECTER LA CAPACITÉ DE PAYER DU CONTRIBUABLE ET LUI EN DONNER POUR SON ARGENT !

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le processus de la préparation et l'adoption du budget annuel d'une Ville ou d'une Municipalité est l'un des principaux actes politiques d'un conseil municipal. En effet, c'est lors de l'élaboration du budget et du programme triennal d'immobilisations que le conseil indique aux gestionnaires la direction qu'il entend donner à l'administration municipale. Le budget d'une Municipalité est donc toujours un exercice complexe et nécessaire qui permet, une fois par année, de mesurer l'impact de certaines décisions prises et de réévaluer les programmes municipaux existants.

PERTE DE REVENU GOUVERNEMENTAL

Ces deux dernières années, nous avons dû préparer des budgets dans un contexte particulier puisque nous avons subi des pertes de revenus importantes suite au nouveau calcul de remboursement de la TVQ imposé par le gouvernement. En 2014, l'impact sur notre budget représentait un manque à gagner de 266 000 \$ alors qu'en 2015, avec les nouvelles mesures du pacte fiscal du gouvernement

du Québec, nous subissons une perte de revenus de 60 000 \$.

Le ralentissement économique actuel a également un impact sur le marché immobilier et la construction de nouvelles résidences, entraînant du fait même une diminution des revenus provenant des droits de mutation. Nous estimons, dans ce cas, une réduction de 64 000 \$ pour l'année 2015.

NOS PRIORITÉS

Dans ces circonstances, nous avons dû établir nos priorités, revoir nos dépenses et évaluer les projets spéciaux afin de s'assurer qu'ils respectent notre capacité de payer et qu'ils n'augmentent pas le fardeau fiscal du contribuable, sans pour autant affecter la qualité des services à la population. D'ailleurs, à titre de préfet de la MRC, j'ai travaillé en étroite collaboration avec le conseil des maires pour restreindre les dépenses d'opération de l'organisme. Cet exercice s'est traduit par une économie de 69 371 \$ sur notre quote-part à payer à la MRC en 2015.

Malgré le contexte actuel de compression et de coupures, nous sommes fiers aujourd'hui de vous présenter un budget qui nous permet de maintenir, pour une troisième année consécutive, un gel de taxes pour l'année 2015.

TOUR DE FORCE

Ce tour de force a été rendu possible grâce à l'augmentation de notre assiette fiscale qui provient de l'ajout de nouvelles constructions et des travaux de rénovation, combiné à un contrôle serré des dépenses et de l'endettement.

MAINTENIR LE TAUX DE TAXE

Avec l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation en 2015, la valeur moyenne des propriétés augmentera de 8,2 %. Cette hausse de la valeur foncière aurait généré des revenus supplémentaires si nous avions décidé de maintenir le taux de taxe à 0,765 \$. Comme notre objectif était de ne pas augmenter la charge du contribuable, nous avons abaissé le taux à 0,71 \$ afin de compenser l'augmentation de l'évaluation et en arriver au même revenu qu'avec le taux actuel.

De plus, il n'y a aucune hausse des tarifs pour les services de collecte des ordures et du recyclage, pour l'aqueduc et pour la vidange des fosses septiques.

Malgré les investissements des dernières années, comme la caserne, la bibliothèque et l'amélioration des routes, notre dette payable par l'ensemble des contribuables se situe à 7 562 188 \$, soit à peine 1 million \$ de plus qu'en 2013, alors que nous avons investi plus de 4 millions \$ dans nos infrastructures pour la même période. Ce résultat a pu être atteint grâce au financement et refinancement des différentes dettes à des taux très avantageux, au financement de plusieurs projets à même une partie du surplus accumulé et aux nombreuses subventions que nous avons réussi à obtenir des différents paliers de gouvernement. ►



À NE PAS MANQUER !

27 JANVIER AU 7 MARS
Exposition Passage d'artistes
Annie Isabelle Mayer
et Gealart Aponte
Bibliothèque municipale

SEMAINE DE RELÂCHE
Inscriptions jusqu'au 13 février

14 FÉVRIER / 11 h à 16 h
Festival d'hiver de Saint-Hippolyte
Centre de plein air Roger-Cabana

20 FÉVRIER / 13 h à 20 h
21 FÉVRIER / 10 h à 15 h
Vente de livres usagés
Bibliothèque municipale

LUNDI 2 FÉVRIER
PROCHAINE SÉANCE
RÉGULIÈRE DU CONSEIL

19 h, à l'église paroissiale.

Cliquez pour voir

www.saint-hippolyte.ca



UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

L'indicateur de gestion instauré par le ministère des Affaires municipales démontre de façon très claire la bonne santé financière de notre municipalité. Cet outil compare l'endettement total à long terme par unité d'évaluation. Notre endettement se situe à 1,310 \$ par unité d'évaluation alors que la moyenne d'endettement des municipalités similaires à la nôtre s'élève à 3,041 \$, soit 1,731 \$ de plus.

On peut donc affirmer que la situation financière actuelle de la municipalité de Saint-Hippolyte est très saine, résultat d'une gestion responsable et rigoureuse des deniers publics

qui tient compte de la capacité de payer de nos contribuables. Lors de la présentation de mon premier discours du budget de janvier 2010, nous disions que nous allions nous donner les outils nécessaires pour accroître notre qualité de vie et perpétuer la réputation de Saint-Hippolyte comme havre de paix et milieu de vie champêtre et poser des gestes structurants afin de nous donner une valeur ajoutée, comme pôle culturel et destination plein air de la région.

EN CONCLUSION

Ce soir, je suis fier d'affirmer que depuis, nous sommes passés de la parole aux gestes. Les citoyens de Saint-Hippolyte en ont eu pour leur argent.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil ainsi que les employés municipaux pour leur rigueur, leur collaboration ainsi que pour leur engagement auprès de la population. Ensemble, nous poursuivons le même objectif qui est d'offrir des services de qualité à nos citoyens au meilleur coût.

Je vous remercie de votre attention et je profite de l'occasion pour vous souhaiter une très belle année 2015, qui soit remplie de joie et d'amour.

Bruno Laroche, maire.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilles Beauregard

Maire-suppléant,
Finances et communications

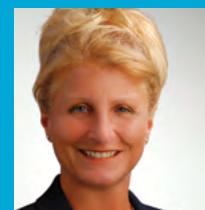
450 563-2505 #2507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Sports, loisirs et plein air

450 563-2505 #2503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Culture, événements et vie communautaire

450 563-2505 #2502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Travaux publics et sécurité publique

450 563-2505 #2506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme

450 563-2505 #2504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement

450 563-2505 #2505
proy@saint-hippolyte.ca

ÉVÉNEMENTS

FESTIVAL D'HIVER DE SAINT-HIPPOLYTE

SAMEDI LE 14 FÉVRIER*

11 H À 16 H / ACTIVITÉ FAMILIALE - ENTRÉE GRATUITE

Centre de plein air Roger-Cabana // 2060, chemin des Hauteurs
*Annulé en cas de mauvais temps (pluie ou tempête)

Sous la thématique le **Coureur des bois et l'amour**, nous vous invitons à vous costumer et célébrer avec nous !

Petits et grands seront ravis par la programmation proposée :

- Jeux gonflables
- Kiosque de découverte G.U.E.P.E. (www.guepe.qc.ca)
- Tours de traîneaux à chiens (5 \$ le tour)
- Conte autour du feu, chant et danse
- Feu de joie
- Musique (DJ)
- Chasse aux trésors
- Balade en patin sur le sentier de glace en forêt (apportez vos patins)
- Randonnée en raquettes et skis de fond
- Cantine en plein air / pizza artisanale / tire sur neige

L'accès aux sentiers de ski de fond et de raquette est gratuit durant la journée du Festival. Bonne randonnée !

AVIS IMPORTANT // Le stationnement est interdit sur le site.

Service de navette, sans frais, pour les citoyens

La Municipalité vous propose un service de navette continu entre l'Hôtel de ville, l'école des Hauteurs (CECH) et le site du Festival.

Deux stationnements avec arrêt d'autobus :

- Hôtel de ville // 2253 chemin des Hauteurs
- École des Hauteurs (CECH) // 30, rue Bourget

Sans souci, sans tracas, venez profiter des plaisirs de l'hiver !



LOISIRS

CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA

2060, ch. des Hauteurs

Horaire : 9 h à 16 h

Tous les week-ends jusqu'au 1^{er} avril.* Ouvert pendant la semaine de relâche, du 2 au 6 mars.

Info : 450 563-2505 #2240

Pour connaître les conditions des pistes, vous pouvez communiquer avec le Centre de plein air Roger-Cabana, au 450.563.2505, poste 2240.

SENTIER DE SKI DE FOND ET RAQUETTE

Les passes sont disponibles au pavillon Roger-Cabana. Prévoir une preuve de résidence, une photo format passeport et un paiement en argent comptant.

SENTIER DE GLACE EN FORÊT NOUVEAUTÉ

Dorénavant, les patineurs et patineuses auront à leur disposition un endroit pour chausser leurs patins, en tout temps. Une roulotte a été installée derrière le pavillon Roger-Cabana et **est accessible 7 jours sur 7, de 9 h à 16 h.**

Profitez-en et venez patiner gratuitement !

PATINOIRES EXTÉRIEURES

PARC BOURGET

30, rue Bourget (secteur école des Hauteurs)

Horaire :

8 h 30 à 17 h - Semaine

10 h à 17 h - Week-ends & congés scolaires

PLAGE MUNICIPALE

873, chemin du lac de l'Achigan

Patinoire éclairée :

Jusqu'à 21 h 30 - 7 jours/semaine

PARC CONNELLY

10, 111^e Avenue

Horaire de surveillance :

15 h à 21 h 30 - Semaine

10 h à 21 h 30 - Week-ends & congés scolaires

Patinoire éclairée :

Jusqu'à 21 h 30 - 7 jours/semaine

Info : 450 563-3200



TARIFICATION // SKI DE FOND ET RAQUETTE

PASSE DE SAISON

CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA

Enfant* : 5 \$ / non-résidents 20 \$

Adulte : 10 \$ / non-résidents 40 \$

Couple : 15 \$ / non-résidents 50 \$

Famille : 15 \$ / non-résidents 50 \$

QUOTIDIENNE

Enfant* : 2 \$

Adulte : 5 \$

GROUPE

100 \$ (sur réservation)

CARTE RÉSEAU RSFL**

35 \$

* 17 ans et moins

** Cette carte vous permet de bénéficier d'une admission gratuite dans chacun des centres de ski de fond membres du Réseau de Ski de Fond des Laurentides (RSFL).

SEMAINE DE RELÂCHE

2 au 6 mars (5 à 12 ans)

INSCRIPTIONS

**JUSQU'AU AU 13 FÉVRIER
12 H**

3 façons de s'inscrire :

- En ligne : www.saint-hippolyte.ca
- Par téléphone : 450 563-2505 #2231
- En personne : Maison des loisirs 2252, chemin des Hauteurs

Horaire des activités :

8 h 30 à 16 h

Horaire du service de garde :

7 h à 8 h 30 et 16 h à 18 h

ACTIVITÉS :

- Sortie au Centre de plein air Roger-Cabana
- Tournoi d'échecs
- Soccer, Hockey
- Patin, ski de fond et raquette
- Jeux et animation

Les parents sont invités à participer à certaines activités.

Forfait : 5 jours

Tarif : 90 \$ / non-résidents : 135 \$



CULTURE

PLEIN LA VUE !

Tout au long de l'année, la salle multifonctionnelle de la bibliothèque se transforme en galerie d'art. Vous y découvrirez des œuvres uniques créées par des artistes talentueux provenant des Laurentides.

Entrez pour voir !

PASSAGE D'ARTISTES 27 JANVIER AU 7 MARS

Annie Isabelle Mayer, artiste peintre. Son art est une ode à la beauté et aux merveilles de la vie. Un déploiement d'amour et de gratitude tout en couleur et en lumière.

Gealart Aponte, artiste-peintre. Cette artiste est en quête incessante de thématiques et de moyens d'expression différents.



Détail de l'oeuvre : *Foetus*
Annie Isabelle Mayer



Détail de l'oeuvre : *La joie (mélodie et couleur)*
Gealart Aponte

RECRUTEMENT

FÊTE NATIONALE MUSICIENS-CHANTEURS RECHERCHÉS



La Municipalité de Saint-Hippolyte est à la recherche d'un groupe musical talentueux qui se produira à l'extérieur dans le cadre de la Fête Nationale, le 24 juin 2015.

Profil recherché :

- Un groupe musical issu des Laurentides (3 à 5 membres)
- Un répertoire musical varié (100% francophone)
- Un court texte descriptif du groupe
- Un dossier audio (CD ou lien internet)

Dépôt de candidature :

Avant le 30 janvier - 16 h

ATT : Marie Caron, secrétaire
mcaron@saint-hippolyte.ca
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte, Québec
J8A 1A1

AIDE AUX DEVOIRS

Votre enfant du primaire a de la difficulté à faire ses devoirs? Sachez que depuis peu un nouveau service est disponible à la bibliothèque. Tous les jeudis de 16 h 30 à 18 h, un bénévole est présent pour apporter un soutien aux jeunes participants. L'accès est libre et gratuit. L'enfant doit se présenter avec ses devoirs et être accompagné d'un parent.

CRACK DE L'INFORMATIQUE RECHERCHÉ !

La bibliothèque est à la recherche de bénévoles très à l'aise avec l'informatique. Le ou les candidats doivent avoir de la facilité à partager leur savoir concernant : Outlook, Facebook, naviguer sur Internet...

Veuillez vous adresser à Anne-Marie Braün, directrice Culture et volet biblio // ambraun@saint-hippolyte.ca

HORAIRE

Mardi et mercredi : 13 h - 20 h
Jeudi et vendredi : 10 h - 20 h
Samedi : 10 h - 15 h

COORDONNÉES

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137
biblio@saint-hippolyte.ca
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca



CALENDRIER D'ACTIVITÉS 2015

Pour connaître tous les détails relatifs à la programmation 2015 veuillez vous référer au [www.saint-hippolyte.ca / onglet biblio](http://www.saint-hippolyte.ca/onglet_biblio).

Avis important : Des modifications peuvent survenir sans préavis.

JANVIER

15 janvier 15 h-17 h // Scrabble libre
16 h 30 - 18 h // Aide aux devoirs
16 janvier 10 h 30 - 12 h // Cercle de lecture
22 janvier 15 h - 17 h // Scrabble libre
16 h 30 - 18 h // Aide aux devoirs
24 janvier 10 h 30 - 11 h 30 // Heure du conte
27 janvier Début expo Passage d'artistes
Annie Isabelle Mayer et Gealart Aponte

FÉVRIER

5 février 15 h - 17 h // Scrabble libre
16 h 30 - 18 h // Aide aux devoirs
7 février 10 h 30 - 11 h 30 // Heure du conte
Spécial Saint-Valentin 
10 au 14 février Sélection littérature coquine 
Clin d'œil Saint-Valentin
12 février 15 h - 17 h // Scrabble libre
16 h 30 - 18 h // Aide aux devoirs
13 février 10 h 30 - 12 h // Cercle de lecture
19 février 15 h - 17 h // Scrabble libre
16 h 30 - 18 h // Aide aux devoirs

ENVIRONNEMENT

AU CENTRE DE TRI, LES TRIEURS EN VOIENT DE TOUTES LES COULEURS !

Maintenant que la récupération est une habitude bien ancrée dans nos foyers, il est temps de nous concentrer sur la qualité des matières qui se retrouvent dans nos bacs de recyclage. Environ 10% des matières envoyées au centre de tri ne devraient même pas y être. Rappelons-nous également que tout ce qui est déposé dans le bac de récupération passe devant les yeux, le nez et entre les mains des trieurs du centre de tri...

Voici une liste d'objets et de matières que les trieurs voient régulièrement au centre de tri et qui ne devraient pas se retrouver au recyclage :

- Des tampons usagés et le contenu de poubelles de salles de bain;
- De la litière usagée, des laisses, des jouets et des sacs de besoins pleins d'animaux domestiques;
- Des couches sales;
- Des déchets médicaux et des seringues souillées;
- Des animaux morts;
- Tout ce qui peut s'enrouler, tels que des câbles, guirlandes, fils et cordes à linges : ces matières risquent de bloquer les machines de tri, ce qui cause beaucoup de pertes de temps;
- Des résidus domestiques dangereux comme les batteries de voiture, les piles, les aérosols, etc. Ces matières doivent se retrouver à l'Écocentre;
- Des sacs remplis d'ordures.

Vous pouvez également poser quelques gestes simples pour aider les trieurs dans leur travail :

- Retirer le fond de carton du plastique des paquets de 24 cannettes ou bouteilles d'eau;
- Réunir tous les sacs de plastique ensemble pour en faire des sacs de sacs;
- Donner les vêtements aux gens dans le besoin au lieu de les mettre dans le bac de recyclage, car une fois sur les lignes de tri, les vêtements doivent être jetés;
- Bien regarder sous les contenants de plastique s'ils sont recyclables ou non;
- Ne pas mettre les matières recyclables mélangées dans des sacs, les emboîter ou les ranger dans des boîtes de carton : cela ralentit le travail des trieurs;
- Virer le sac de *Publisac* à l'envers dans le bac de recyclage pour le vider : le papier ne va pas avec le plastique.

PROGRAMME DE SUBVENTION DE COUCHES LAVABLES

La Municipalité reconduit en 2015 son programme de subvention de couches lavables, qui a pour but de réduire la quantité de matières résiduelles envoyées au site d'enfouissement. En effet, une subvention de 200 \$ sera remise aux parents qui décident de faire un geste généreux envers l'environnement et qui achèteront des couches réutilisables.

Les conditions pour être admissible à la subvention :

- **Être résident permanent et fournir une preuve de résidence** (permis de conduire encore valide; compte de taxes le plus récent; compte de services);
- **Fournir une preuve d'achat**, celle-ci doit inclure les informations suivantes :
 - le nom et les coordonnées du détaillant;
 - la date de l'achat;
 - le nombre de couches achetées. (afin d'être admissible, il faut acheter un ensemble d'au moins 20 couches réutilisables.);
- **L'enfant doit être âgé de moins d'un (1) an** au moment de l'achat desdites couches ;
- **Fournir une preuve de naissance** (certificat de naissance; déclaration de naissance).



Veuillez noter que les couches réutilisables doivent avoir été achetées après le 1^{er} janvier 2015. Pour obtenir le formulaire de demande de subvention ou pour toute question concernant le programme, vous pouvez contacter Mme Mélanie Paquette, responsable du programme, au 450 563.2505 #2-229 ou à mpaquette@saint-hippolyte.ca.